

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2011
AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 novembre 2011 ajournée au 6 décembre 2011 à 21 heures, à la salle des Lys située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets, Colette Larose et Nicole Leblanc

MM Michel Parent et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : M. Sorin Sterescu

Du secondaire : Mme Carmen Poulin

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mme Chantale T. Renaud et M. Michel Gervais

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 55.

32-CE-2011-2012

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Sorin Sterescu:

QUE l'ordre du jour adopté à la séance ordinaire du 22 novembre 2011 soit modifié en ajoutant le point 5.1 *Octroi d'un contrat pour les services de voyage – école secondaire.*

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2011
AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2011

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
 - 1.1 Modification de l'ordre du jour
5. Affaires de la Direction générale
 - 5.1 Octroi d'un contrat pour les services de voyage – école secondaire
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.4 Octroi de contrat – services de communication
18. Ajournement ou clôture de la séance

33-CE-2011-2012

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LES SERVICES DE VOYAGE – ÉCOLE
SECONDAIRE**

CONSIDÉRANT que la direction de l'école secondaire André-Laurendeau a retenu les services de Voyages Tour Étudiant pour un voyage d'étudiants tel que décrit dans le document déposé conformément à la politique d'achat relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;

CONSIDÉRANT que les frais sont entièrement payés par les parents;

CONSIDÉRANT qu'un dépôt a déjà été effectué dans le but de garantir le voyage;

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Roy:

QUE le contrat octroyé à Voyages Tour Étudiant (dossier TE120906) soit ratifié.

Adoptée à l'unanimité

34-CE-2011-2012

OCTROI DE CONTRAT – SERVICES DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT que la CSMV a procédé à un appel d'offres public, le 14 octobre 2011, afin de retenir les services d'une entreprise spécialisée en communication;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été ouvertes le 1^{er} novembre 2011;

CONSIDÉRANT que onze entreprises ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT qu'une entreprise était non conforme;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a étudié les soumissions le 21 novembre 2011;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2011
AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT la possibilité de renouveler ce contrat annuellement jusqu'à un maximum de trois (3) années portant la durée maximale du contrat à cinq (5) ans, tel qu'autorisé préalablement par le Conseil des commissaires;

II EST PROPOSÉ PAR Mme Carmen Poulin :

1. d'**OCTROYER** le contrat à l'entreprise *Idéa Communications inc.* pour la période du 1^{er} février 2012 au 31 janvier 2014, avec l'option de renouveler le contrat annuellement jusqu'à un maximum de trois (3) années portant la durée maximale du contrat à cinq (5) ans, dont le montant est évalué annuellement à 90 000\$ taxes incluses;
2. d'**AUTORISER** la directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 22 h 05.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2011
AJOURNÉE AU 6 DÉCEMBRE 2011